

ISSN : 2312-7031

FACULTE DES SCIENCES DE L'HOMME ET DE LA SOCIETE

ANYASÃ



Revue des Lettres et Sciences Humaines

Laboratoire de Recherche sur la Dynamique des Milieux et des Sociétés

Université de Lomé

Numéro 11
Décembre 2019

ADMINISTRATION ET REDACTION DE ANYASÁ

Revue des L ettres et Sciences Humaines
L aboratoire de Recherches sur la D ynamique des Milieux et des Sociétés
Université de L omé

Directeur administratif de la rédaction : Pr. Wonou OLAOKOUN

Comité scientifique de lecture

Professeur Wonou OLADOKOUN (Université de Lomé)
Professeur Komla M. NUBUKPO (Université de Lomé)
Professeur Serge GLITHO (Université de Lomé)
Professeur Yaovi AKAKPO (Université de Lomé)
Professeur Amétépé AHADJI (Université de Lomé)
Professeur Komi KOSSI-TITRIKOU (Université de Lomé)
Professeur Dété F. GBIKPI-BENISSAN (Université de Lomé)
Professeur Octave N. BROOHM (Université de Lomé)
Professeur Mahamadé SAVADOGO (Université de Ouagadougou)
Professeur Augustin K. DIBI (Université Félix Houphouët-Boigny)
Professeur Lazare POAME (Université Alassane Ouattara)
Professeur Marc Louis ROPIVIA (Université Omar Bongo)
Professeur Charles Zakarie BOAWO (Université Marien Ngouabi)
Professeur Issa Djarangar DJITA (Université de Moundou)
Professeur Azoumana OUATTARA (Université Alassane Ouattara)
Professeur Paul ANOH (Université Félix Houphouët-Boigny)

Secrétaire de rédaction : Messan VIMENYO

Assistant de rédaction : Koku-Azonko FIAGAN

Contact :

BP. 999, Lomé

Tél. : 00228 90 19 25 89 / 90 83 34 19

E-mail : revue-anyasa@gmail.com

<p>A ces membres du comité scientifique, s'ajoutent d'autres personnes ressources consultées occasionnellement en fonction des articles à évaluer</p>

AVIS AUX AUTEURS

1. Les textes proposés à la rédaction de la revue doivent être saisi à interligne normal ou double interligne, et accompagnés de leur éventuelle illustration.

Le volume des articles ne doit pas dépasser 20 pages, illustration comprise. Il est recommandé aux auteurs d'adopter, dans la forme de leur texte (titres, numérotation décimale des sous-titres, etc.), la présentation habituelle de la revue et de limiter au maximum le nombre et la dimension des tableaux.

2. Les articles en français ou anglais doivent être accompagnés impérativement d'un résumé de quelques lignes en français et de sa traduction en anglais avec des mots clés qui doivent couvrir le champ thématique et le champ géographique.

3. Le comité de rédaction demande aux auteurs de mettre sous le titre de leur article, leurs nom et prénoms, leur grade universitaire ainsi que l'Institution d'attache.

4. Le texte devra être saisi avec le logiciel Word et envoyé par courriel à : revue-anyasa@gmail.com de mars à juillet.

5. Les tableaux et figures : la taille des croquis est définie par le module 25 x 18 cm représentant une pleine page fractionnable par colonne de 6,5 cm / 13,5 cm toutes les illustrations seront accompagnées de légendes.

6. Les cartes, les fichiers informatiques de dessin (cartes ou graphiques) réalisés avec les logiciels adobe avec sélection sur couches, donnent à l'impression les meilleurs résultats. Il est préférable de les fournir en P. C. Tous les fichiers en pixels (Bitmap) sont exclus à l'exception de photos ou fonds gris légers.

7. La Bibliographie : l'article doit être suivi obligatoirement d'une bibliographie qui prend en compte non seulement les ouvrages cités dans le texte mais aussi d'autres ouvrages dont l'auteur s'est inspiré ou qui ont un rapport avec le sujet traité.

La bibliographie doit être présentée selon le modèle suivant :

- a. les ouvrages : Nom Prénoms de l'auteur, année d'édition, Titre de l'ouvrage, Editeur, lieu de publication, nombre de pages.

Exemple : CHENEAU-LOQUAY A., (2004) : Mondialisation et technologie de la communication en Afrique. Karthala, Paris, 322 p.

- b. les articles : Nom Prénoms de l'auteur, année de publication, Titre exact de l'article, Nom de la revue (entre griffe et en italique), Numéro du volume, Pages de début et de fin de l'article.

DIAHOU A. Y., (2012) : Les périphéries abidjanaises : territoires de redistribution et de relégation. In : « *Les Métropoles des Suds vues de leurs périphéries* », Grafigéo, pp. 107-122.

- c. les thèses et les mémoires : Nom Prénoms de l'auteur, année de soutenance, titre de la thèse ou du mémoire, spécialité, Université d'attache, lieu de soutenance, nombre de pages.

KOUASSI N. G., (2013) : Influence de la ville d'Abidjan sur les villes de sa périphérie immédiate : cas de Dabou et Bingerville. Thèse de doctorat de Géographie, Université d'Abidjan, Abidjan, 401 p.

Il convient de classer les ouvrages par ordre alphabétique des noms de leurs auteurs. Pour des ouvrages d'un même auteur, il faut les classer par ordre chronologique de leur date de publication.

8. Le Tiré à part : les auteurs d'articles recevront gratuitement 1 (un) tiré à part en version électronique. Pour cela, les adresses électroniques des auteurs sont indispensables. La revue pourra leur être fournie à titre onéreux.

N. D. L. R.

Sommaire

Géographie

- RESTAURATION DE RUE DANS LES VILLES SECONDAIRES DU BENIN : ENTRE ENJEUX SOCIO-ECONOMIQUES ET DEFIS SANITAIRES..... pp. 2-16
David Makodjami BALOUBI
- DYNAMIQUES URBAINE ET PROLIFERATION DES PETITS METIERS SUR LE PLATEAU SAKETE-POBE DANS LA COMMUNE D'AKPRO-MISSERETE..... pp. 17-31
René AVOCEVOU, Toussaint VIGNINO, Auguste HOUINSOU, Sandé ZANNOU
- CROISSANCE URBAINE, HABITAT INSALUBRE ET RISQUES SANITAIRES DANS LA VILLE DE YAMOOUSSOUKRO (CÔTE D'IVOIRE)..... pp. 32-45
Josué Armand DJAH
- GAZ BUTANE, COMBUSTIBLE A CARBURANT DES TAXIS-COLLECTIFS A YAMOOUSSOUKRO (COTE D'IVOIRE)..... pp. 46-56
Marie Richard ZOUHOULA BI, Moussa KONE
- MORPHOLOGIE ET PROBLEMES D'AMENAGEMENT URBAIN DU SITE DE BOUAKE (CENTRE COTE D'IVOIRE)..... pp. 57-73
Nambégué SORO, David Yao KOUASSI
- LE « KOOBI », UNE METHODE TRADITIONNELLE DE TRANSFORMATION DU POISSON TILAPIA DANS LA REGION DU SUD-EST DE LA CÔTE D'IVOIRE : PRODUCTION ET DISTRIBUTION..... pp. 74-82
Jacqueline Amalatchy N'CHO, Edith KOULAI-DJEDJE, Sosthène Koffi AKA
- PROBLEMATIQUE DE L'ACCES A L'EAU POTABLE ET SON IMPACT SUR LA SANTE DES POPULATIONS DANS LA REGION MARITIME AU TOGO..... pp. 83-98
Komivi MODJI, Selom Komi KLASSOU
- INCIDENCES ENVIRONNEMENTALES DE L'EXPLOITATION DES PRODUITS FORESTIERS NON LIGNEUX (PFNL) SUR LES RESSOURCES FORESTIERES AUTOUR DE LA RESERVE DE FAUNE D'ABDOULAYE.... pp. 99-111
Esso-Wazina COZI ADOM, Koku-Azoko FIAGAN, Wonou OLADOKOUN

DYNAMIQUE MIGRATOIRE DANS LES GRANDS BOURGS FORESTIERS : RECOMPOSITION SOCIETALE ET SOCIOECONOMIQUE A BONOUEFLA (CENTRE-OUEST DE LA COTE D'IVOIRE)..... **pp. 112-124**

Gbitry Abel BOLOU, Diané Lucien ADOU, Constant Dali GUY, Jérôme ALOKO-N'GUESSAN

ANALYSE DES CAUSES DES CONFLITS LIES A L'EXPLOITATION DES RESSOURCES NATURELLES DE LA REGION DE HADJER-LAMIS, UN MILIEU SEMI-ARIDE DU TCHAD..... **pp. 125-134**

Mbäïndogoum DJEBE, Yandi MOUNDAKOM, Beltolna MBAINDOH

CONTRAINTES LIEES A LA PRODUCTION ET A LA COMMERCIALISATION DE L'IGNAME DANS L'ARRONDISSEMENT DE TCHETTI, EN PAYS MAHI (SUD-EST DU BENIN)..... **pp. 135-148**

Moussa GIBIGAYE

LES ENTREPOTS FRIGORIFIQUES: QUELLE SURETE POUR LES PRODUITS HALIEUTIQUES A SAN-PEDRO (SUD-OUEST, COTE D'IVOIRE) ?..... **pp. 149-160**

Ali DIARRA

Histoire

LES FRONTIERES DU TOGO DE 1884 A 1919..... **pp. 162-172**

Ningui Wéssowa MAYEDA

CONTRAINTES LIEES A LA PRODUCTION ET A LA COMMERCIALISATION DE L'IGNAME DANS L'ARRONDISSEMENT DE TCHETTI, EN PAYS MAHI (SUD-EST DU BENIN)

*Moussa GIBIGAYE, Maître de Conférences
Université d'Abomey-Calavi, Bénin*

Résumé : La production et la commercialisation de l'igname constituent des activités pourvoyeuses de richesses dans la Commune de Savalou et en particulier dans l'Arrondissement de Tchetti. Mais elles ne sont pas sans difficultés. Cette étude vise à analyser les contraintes liées à cette chaîne de valeur de l'igname dans l'Arrondissement de Tchetti.

La démarche méthodologique adoptée est axée sur la collecte des données, leur traitement et l'analyse des résultats. Les données issues des statistiques agricoles du CeC/ATDA et les informations socioéconomiques collectées auprès de 116 ménages agricoles et 16 personnes ressources ont été traitées et analysées.

Les résultats montrent qu'une moyenne de 33040 tonnes d'ignames est récoltée par an dans la Commune de Savalou. A Tchetti, ces tubercules d'ignames sont souvent produites en monoculture et en plusieurs étapes. La grande partie de la récolte est commercialisée en détail à l'interne et aux grossistes qui la convoient vers les marchés de Bohicon et de Dantokpa. Mais, ce processus de production et de commercialisation n'est pas sans contraintes.

Mots-clés: Arrondissement de Tchetti, production, igname, commercialisation

Abstract: The production and marketing of yam is one of the wealth-generating activities in the municipality of Savalou and in particular in the Arrondissement of Tchetti. But they are not without difficulties. This study aims to analyze the constraints related to this yam value chain in the Arrondissement of Tchetti.

The methodological approach adopted focuses on the collection of data, their processing and the analysis of results. Data from CeC/ATDA agricultural statistics and socio-anthropological information collected from 116 farm households and 16 resource persons were processed and analyzed.

The results show that an average of 33040 tons of yams are harvested per year in the commune of Savalou. In Tchetti, these yam tubers are often produced in monoculture in several stages. The majority of the harvest is marketed in-house and to wholesalers who bring it to the Bohicon and Dantokpa markets. But, this process of production and marketing is not without constraints.

Keywords: Tchetti district, production, yam, marketing

Introduction

La production mondiale d'ignames, évaluée en 2008, dépasserait 51,7 millions de tonnes, et l'Afrique occidentale assurerait 93 % de ce total en ayant triplé sa production au cours des quatre dernières décennies (DUMONT R. *et al.*, 2010). Cette forte production contribue à la sécurité alimentaire de 300 millions de personnes dans les pays tropicaux et sa valeur nutritionnelle varie selon les variétés d'une même espèce (BAKAYOKO G. A. *et al.*, 2017). La plus grande partie de la production africaine est destinée à la consommation locale. En termes de rentabilité pour les paysans, les ignames viennent au deuxième rang après la pomme de terre. Si les rendements peuvent aller jusqu'à 30 tonnes/ha dans les plantations commerciales, les rendements moyens se situent autour de 9 tonnes/ha (DOLI S. J., 2016).

L'igname (*Dioscorea spp.*) joue un rôle très important dans la sécurité alimentaire et les systèmes de subsistance pour au moins 60 millions de personnes en Afrique de l'Ouest. Elle est principalement cultivée dans la savane secondaire et la savane du sud de la Guinée. Environ 57 millions de tonnes d'ignames (soit environ 93 % de la production mondiale) sont produites annuellement sur 4,7 millions d'hectares dans cette sous-région, principalement dans cinq pays, à savoir le Bénin, la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Nigeria et

le Togo. Le Nigeria représente à lui seul environ 68 % de la production mondiale (40,5 millions de tonnes sur 3,2 millions d'ha) (SANGINGA N. et MBABU A, 2015). Le Bénin est le 4^e producteur d'igname en Afrique de l'Ouest. Aussi, le développement du marché de l'igname a favorisé la connaissance des aires de consommation et de commercialisation de l'igname.

Au Bénin, elle occupe 8 % des superficies agricoles venant ainsi en cinquième position après le maïs, le sorgho, le coton et le manioc (SANSAN P., 1995). Dans le département des Collines, la production des tubercules et racines domine et occupe une place importante dans les pratiques. Une fête annuelle s'organise chaque 15 août à Savalou appelée fête de l'igname (ZANKPE C. G., 2019). L'igname est très consommée par les populations de l'Arrondissement de Tchetti. Mais sa culture et sa commercialisation ne sont pas sans contraintes.

Cette recherche vise à étudier le processus de production et de commercialisation de l'igname et ses contraintes dans l'Arrondissement de Tchetti, en pays mahi, une aire identitaire spécialisée dans la culture de ce tubercule.

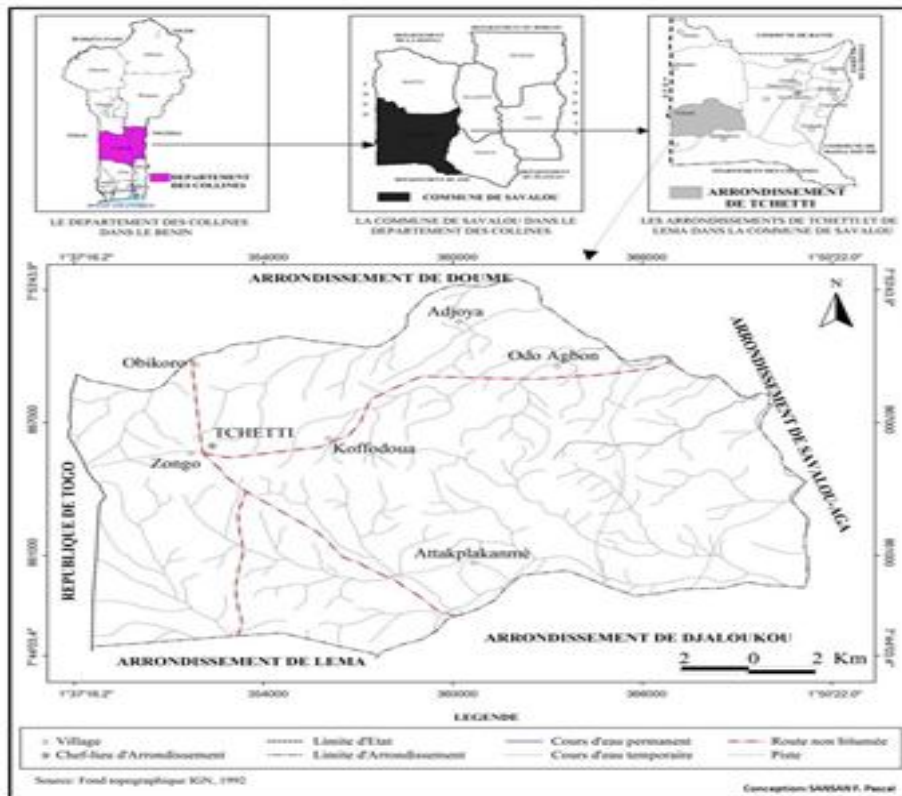
2. Matériels et méthodes

L'approche méthodologique a consisté à collecter des données de terrain, à les traiter et à les analyser.

2.1 Cadre d'étude

L'Arrondissement de Tchetti est un des quatorze arrondissements de la Commune de Savalou avec une superficie de 230 km². Il est compris entre 7°43'00'' et 7°54'00'' de latitude nord et entre 1°41'00'' et 1°46'30'' de la longitude est (Carte n°1) avec des types de sols très favorables à la culture d'igname (carte n°2).

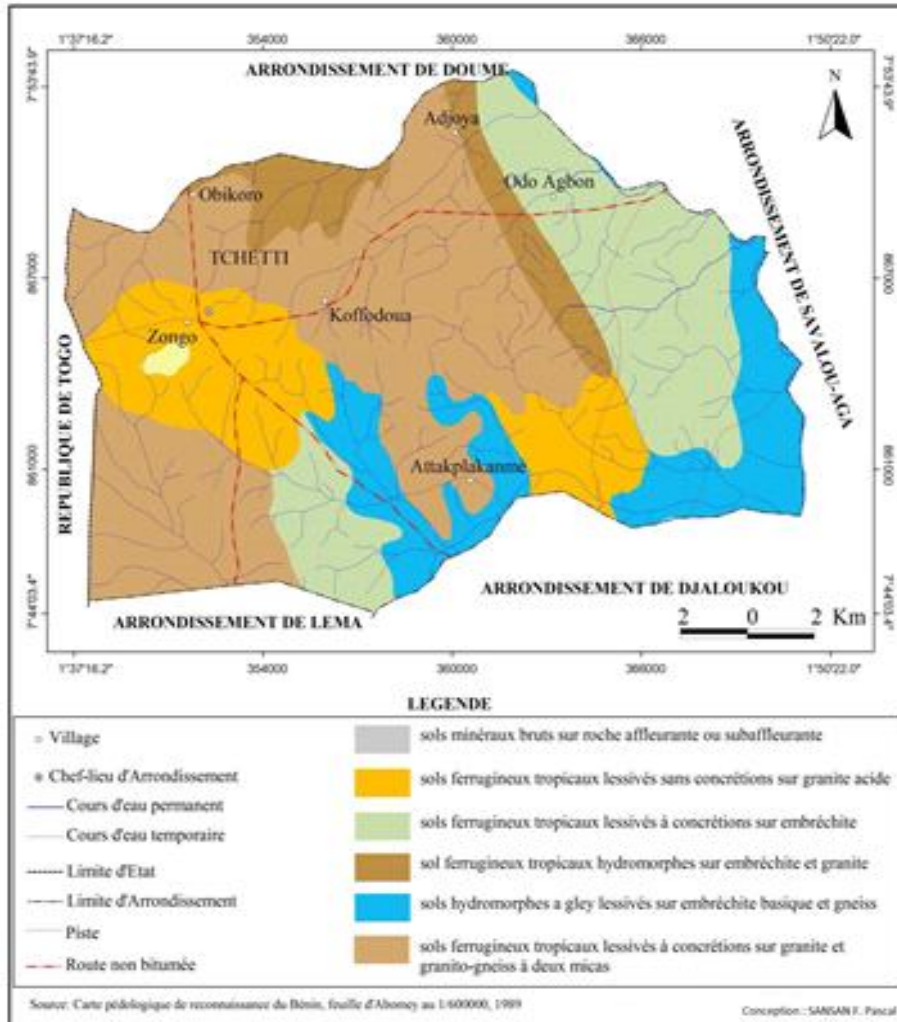
Carte n°1: Situation de l'Arrondissement de Tchetti



Source : Base de données de l'Institut Géographique National, 2002.

La carte n°1 présente le découpage administratif de l'Arrondissement de Tchetti. Celui-ci est subdivisé en 5 villages à savoir : Adjoja, Koffodoua, Obi-Cro, Odo-Agbon et Tchetti-Centre. Cet arrondissement est situé sur des sols ferrugineux tropicaux sans concrétions, sur des embréchites et du granite alcalin à biotite (carte n°2).

Carte n°2 : Pédologie de l'Arrondissement de Tchetti



Source : Base de données de l'Institut Géographique National, 2002.

On note de même, la présence des sols de types ferrugineux tropicaux faiblement concrétionnés avec une texture sablo-argileuse. Ce sont des sols lessivés à engorgement de profondeur avec une texture sableuse très favorables pour les plantes à racines telles que les tubercules (P. Sansan, 2019, p. 29). Il y a aussi les sols hydromorphes et les vertisols qui occupent les vallées, des collines et des rivières.

2.2 Collecte et analyse des données

Les données recueillies dans le cadre de cette étude sont démographiques, statistiques et agricoles ayant un rapport avec la production de l'igname dans l'Arrondissement de Tchetti. La collecte de ces données s'est faite avec des populations agricoles et des agents de la Cellule Communale de l'Agence Territoriale pour le Développement Agricole (CeC/ATDA) de Savalou.

La taille de l'échantillon (N), des personnes interrogées est déterminée par la méthode probabiliste de D. Schwartz (1995), dont la formule est :

$$N = t^2 * \frac{p(1-p)}{e^2}$$

où **t** : (écart réduit critique =1,96) ; **e** : la marge d'erreur (5 %), **p** : (en pourcentage) la proportion des ménages agricoles dans l'arrondissement. Dans le présent document, **p** est obtenu après le rapport du nombre total de ménages agricoles vivant dans l'Arrondissement de Tchetti soit 1201 ménages agricoles par le nombre total de ménage que compte l'Arrondissement de Tchetti soit 2032 personnes (INSAE, 2013). Ainsi, la proportion **p** des ménages agricoles enquêtés est égale à 8 %. En remplaçant ces valeurs dans la formule, on obtient pour **N** (taille de l'échantillonnage) une valeur de 113 ménages agricoles.

Le tableau n°1 fait le point des différents villages avec leurs nombres de ménages agricoles et le nombre de personnes questionnées dans chaque village.

Tableau n°1 : Ménages enquêtés par arrondissement

Villages parcourus	Nombre total de ménages	Nombre de ménages enquêtés	Personnes ressources	Proportion (%)
Adjoja	182	15	2	9,64
Coffodoua	329	22	3	15,78
Obi-cro	230	17	2	11,40
Odo-Agbon	345	20	4	16,6
Tchetti-centre	946	42	6	46,49
Total	2032	116	16	100 %

Source : INSAE, 2013 et résultats de calculs, février 2019.

Le choix des personnes à interroger répond à certains critères qui ne sont pas cumulatifs, à savoir :

- être chef de ménage agricole ayant de champs de culture d'igname ;
- avoir au moins 10 ans d'expérience en production et commercialisation et/ou transformation d'igname dans l'arrondissement ;
- avoir vécu pendant 02 décennies dans l'arrondissement.

2.3. Traitement des données

Au cours de cette phase, plusieurs logiciels ont été utilisés. Le logiciel SPSS version 20.0 est utilisé pour la constitution d'une base de données et le traitement statistique des données et Excel 2007 a permis de réaliser des graphes et des tableaux. Le logiciel Qgis 2.14 a servi à réaliser les cartes.

3. Résultats

3.1. Techniques de production de l'igname

La production de l'igname passe par plusieurs étapes.

3.1.1. Préparation du sol

Les enquêtes de terrain dans l'Arrondissement de Tchetti ont montré que la phase de préparation du sol passe par l'identification des sols (densité des arbres ; l'aspect des arbres "bien droit" et voir si le sol est bien noir et peu argileux pour pouvoir contenir l'eau pendant un bon moment) et le défrichage. Ce défrichage consiste à couper les herbes à ras le sol et les arbustes. Il se fait généralement en septembre.

3.1.2. Buttage

Le buttage consiste à accumuler une masse de terre pour former des buttes pour accueillir les boutures d'igname. Il a généralement lieu courant septembre-octobre. Les contraintes de la main-d'œuvre obligent certains producteurs à le faire en novembre.

3.1.3. Plantation

La semence de l'igname a lieu généralement dès le début du mois de décembre et se poursuit jusqu'en mars au plus tard. La période de la semence de l'igname coïncide avec l'harmattan. Pendant cette période, la température est basse surtout pour les deux premiers mois de semence et l'ensoleillement aussi est faible dans l'ensemble. Ceci permet aux producteurs de travailler de sept heures à treize heures. Par contre en mars, s'installe déjà la chaleur et les producteurs ne travaillent que de sept heures à onze heures.

Les boutures de plantation sont obtenues, soit à la deuxième récolte (pour les variétés précoces), soit par le morcellement des tubercules de variété tardive. La semence, comme les autres activités, nécessite aussi de la main-d'œuvre pour aider le paysan à poser les boutures de plantation sur les buttes. Pour planter l'igname, il faut crever le sommet des buttes avec la houe (30 à 40 cm de profondeur) puis on pose une bouture d'igname et on referme le sommet. Le tout est coiffé de paillis. Les boutures de plantation sont illustrées par la planche n°1.

Planche n°1 : Etapes de production d'ignames : défrichage et brûlis après écobuage en septembre 2018 (1a) ; mise en place des coussinets en décembre 2018 (1b) et champs d'ignames en développement juillet 2019 Adjoya (1c)



Source : GIBIGAYE M., 2018-2019.

La planche n°1 présente quelques étapes de la production d'igname. Les photos montrent un champ apprêté pour les buttes d'igname à Coffodoua (1a), les buttes contenant des boutures d'igname (1b) et un champ d'ignames en évolution (1c).

3.1.4. Entretiens et soins aux plantes d'ignames

Les entretiens et les soins donnés à l'igname passent par le sarclage, la pose des paillis et des tuteurs lorsque le champ n'est pas installé au milieu des arbres. Le nombre de tours de sarclage d'un champ d'ignames dépend du rythme de développement des adventices. Ce développement des adventices est lié à la succession des cultures sur un sol.

3.1.5. Récolte et conservation d'ignames

La récolte des ignames est restée jusqu'ici manuelle. C'est une opération très pénible. De toutes les opérations culturales, c'est elle qui consomme le plus de main-d'œuvre. Elle est donc une culture exigeante en travail à tout stade de son cycle. Par rapport à sa récolte, on peut distinguer deux méthodes à savoir : la récolte simple et la double-récoltes.

Plusieurs variétés d'ignames sont récoltées à Tchetti (tableau n°2).

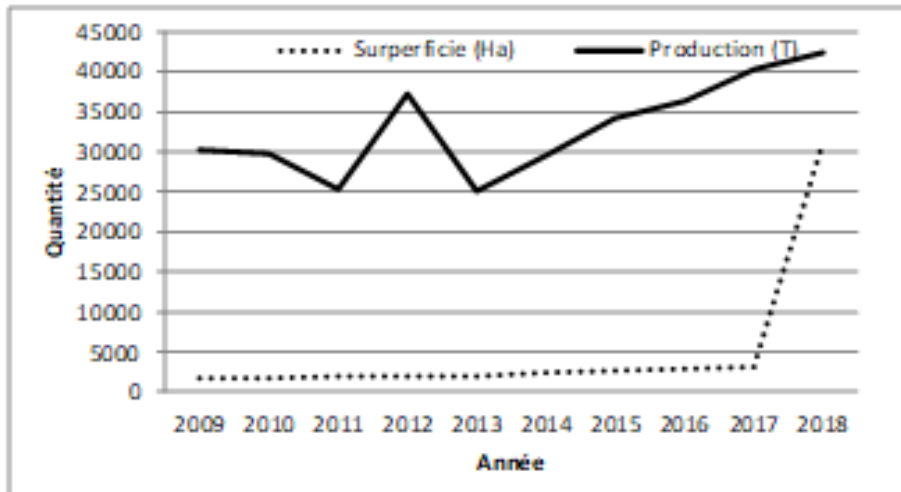
Tableau n°2 : Quelques variétés d’ignames et leurs caractéristiques

Nom local	Caractéristiques
• Variétés de <i>Discorea alata</i>	
<i>Laboko</i>	Feuilles larges, tubercules à large tête et à bouts pointus. Très bon pour ignames pilées, grillées et se consomment aussi sous forme de bouillie.
<i>Gangni</i>	Petites feuilles, tubercules gros et à bouts pointus, se consomme pilée, grillée et sous forme de bouillie
<i>Ogbo (aga)</i>	Feuilles larges, très gros tubercules, se consomment sous forme de bouillie.
• Variétés de <i>Discorea cayenensis</i>	
<i>Kokoro</i>	Petites feuilles, tubercules assez courts à une seule récolte se consomment en sous forme de bouillie, grillée ou pilée.
• Variétés de <i>Discorea dumetorum</i>	
<i>Esourou</i>	Feuilles frifolées, tiges épineuses, nombreux tubercules ronds, lisses à chairs jaunes. Jamais pilée ou grillée se consomment sous forme de bouillie
• Variétés de <i>Discorea rotundata</i>	
<i>Gnanrambo</i>	Petites feuilles, tubercules à bout pointus, bon pour igname pilée
<i>Karatchi</i>	Tiges rondes, petites feuilles, gros tubercules, bon pour igname pilée.
<i>Modji</i>	Petites feuilles vert-pâles, tiges sans épines, tubercules gros et longs. Bon à piler.
<i>Gnindou</i>	Petites feuilles, gros tubercules. Il n’est pas bon pour igname pilée.
<i>Afo</i>	Petites feuilles de couleur vert foncée, gros tubercules à petite tête et plusieurs bout pointus, tige sans épines, se consomme sous forme de bouillie, il n’est pas bon à piler
<i>Loumon</i>	Petites feuilles à couleur vert foncées, tiges sans épines et ronds, gros tubercules, bon à piler

Source : Enquête du terrain, mars 2019.

Ces différentes variétés d’ignames (*Discorea alata*) sont caractérisées par la largeur des feuilles, la longueur des tiges, la grosseur des tubercules et la durée des cycles de reproduction Elles sont abondamment produites dans ce milieu (figure n°1).

Figure n°1 : Evolution de production d’igname dans la commune de Savalou



Source : CeC/ATDA Savalou, 2018.

De grandes surfaces sont emblavées pour la culture d’igname à Savalou (de 1 710 ha en 2009, elle a atteint 31 300 ha en 2018). Sur ces superficies, d’importantes quantités d’ignames sont cultivées (de 29 682 T en 2010, elle a évolué à 42 500 T en 2018). On y produit en moyenne environ 33 040 T d’ignames par an.

Une fois récoltée, l'igname se conserve de plusieurs manières. Ainsi, plus 96 % des producteurs conservent l'igname en tas, sous-bois, recouverte de couche de lianes d'ignames ou dans des fosses. A l'intérieur de ces tas, se trouvent des branchages dans une position permettant d'éviter le contact des tubercules avec le sol. On y rencontre également la conservation en buttes de durée variable (4 à 5 mois).

3.2. Commercialisation de l'igname dans l'Arrondissement de Tchetti

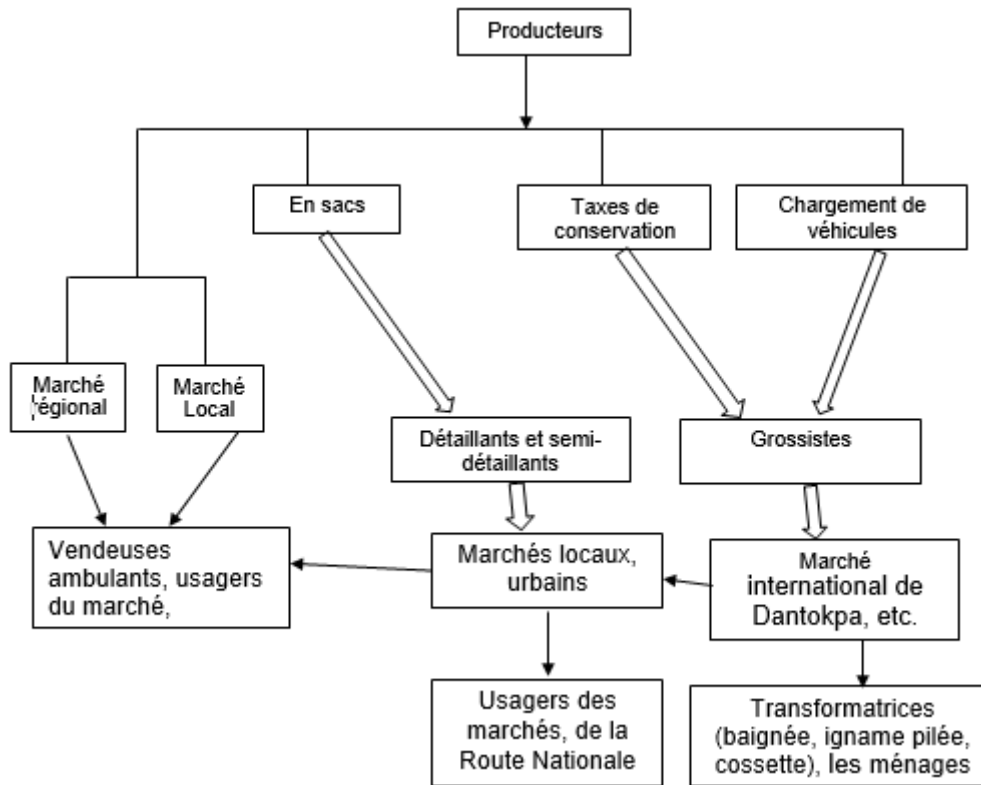
La commercialisation de l'igname regroupe l'organisation des acteurs de la commercialisation et les flux de commercialisation dans l'Arrondissement de Tchetti (Commune de Savalou).

3.2.1. Organisation des acteurs de la commercialisation de l'igname à Tchetti

Le Commerce de l'igname est dominé par les femmes. Les quelques hommes qui sont impliqués dans cette activité sont des agents de liaison, des intermédiaires. Ils viennent de l'intérieur (Savalou, Bohicon, Glazoué, Abomey) aussi bien que de l'extérieur (Togo, Nigéria et Niger) du pays, à la recherche de l'igname et ses dérivées. Ces clients sont des revendeurs et des revendeuses. Ils ont également le calendrier agricole en tête, ce qui leur permet de sillonner l'arrondissement à chaque saison pour l'achat. Ces produits sont convoyés vers les marchés des communes environnantes et les marchés de l'extérieur. Les quantités achetées varient selon le capital des commerçantes et aussi la disponibilité des produits. Globalement, il est distingué cinq types d'acteurs qui interviennent dans la commercialisation de l'igname. Il s'agit des :

- **collecteurs** : ce sont généralement des femmes qui jouent le rôle d'intermédiaires entre les producteurs et les grossistes. Leur rôle est prépondérant dans la mesure où elles s'occupent de la collecte depuis les champs.
- **grossistes** : ils constituent le relais entre les centres de production et de collecte et les grands marchés intérieurs sous régionaux. Ils utilisent sur le terrain des collecteurs. Les jours de marché, ils descendent sur les marchés de regroupement avec leurs véhicules, payent aux producteurs dont les produits ont été rassemblés par les collecteurs et chargent des camions qui prennent aussitôt la direction des marchés finaux. A l'arrivée du camion, les semi-grossistes et quelques détaillantes viennent acheter les produits le plus souvent à crédit pour aller revendre.
- **exportateurs** : cette catégorie concerne les acteurs commerciaux qui pratiquent par les voies légales l'exportation, qu'ils soient exportateurs directs, négociants et autres. De plus, beaucoup d'exportateurs exercent leur profession sans affiliation.
- **semi-grossistes** : ils achètent l'igname auprès des grossistes et assurent la vente en demi-gros et très souvent en détail des produits. Ils vendent le plus souvent leurs produits au comptant.
- **Détaillants** : elles achètent auprès des semi-grossistes, grossistes et revendent en détail l'igname et ses dérivés à la fois sur les grands marchés, les marchés secondaires, dans les quartiers, au bord des rues, etc. Elles sont directement en contact avec les consommateurs. Ces différents acteurs animent le circuit de commercialisation de l'igname dans l'Arrondissement de Tchetti (figure n°2).

Figure n° 2 : Mécanisme et mode de commercialisation de l’igname dans l’arrondissement de Tchetti



Source : Enquête de terrain, janvier 2019.

La figure n°2 illustre le mécanisme et le mode de commercialisation de l’igname brute dans l’Arrondissement de Tchetti (Commune de Savalou). Il ressort de l’analyse de cette figure que les producteurs et les commerçantes (grossistes, détaillants et semi-détaillants) sont les principaux acteurs de la commercialisation de l’igname.

3.2.2. Circuits de distribution

Selon les enquêtes, il y a deux types de commercialisation de l’igname dans l’Arrondissement de Tchetti : il s’agit du circuit interne et du circuit externe.

Le premier, au flux peu important (une seule flèche), est le mode utilisé par les détaillants et semi-détaillants pour s’approvisionner en tubercules. Ces dernières achètent l’igname par sac. Quant au circuit externe, celui des grossistes, il concerne l’achat des tubercules d’ignames par des commerçants venant de Cotonou, Bohicon et quelques fois de Glazoué avec des camions (planche n°2) chargés d’ignames et par tas de conservation.

Planche n°2 : Exposition d’ignames au marché de Tchetti (2a) et au bord d’une voie (2b) ; camion chargé d’ignames en direction du marché de Bohicon (2c).



Prise de vues : GIBIGAYE M., septembre 2018.

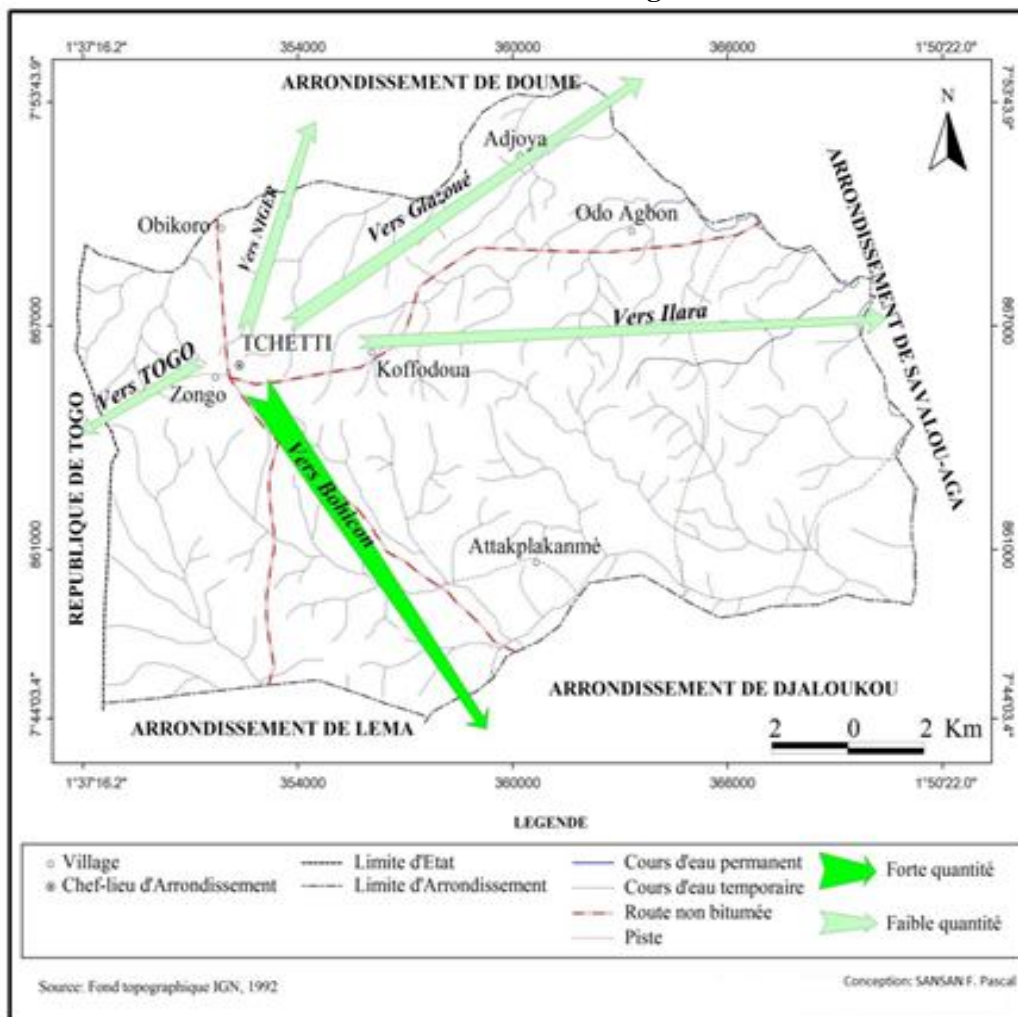
Les photos présentent des tas d'ignames constitués par des vendeurs détaillants et un camion rempli d'ignames destinées au marché de Bohicon.

Les producteurs qui vendent les tubercules par chargement de bâchée sont ceux de Tchetti-Centre et de Odo-Agbon. Certains producteurs livrent directement les tubercules sur le marché régional ou le plus proche (Adjéoulè et Doumé). Une fois sur ces marchés, les producteurs livrent les tubercules aux détaillants, transformatrices, vendeuses ambulantes et autres usagers du marché. Par ailleurs, après l'achat des tubercules, les détaillants s'installent aux abords de la Route Nationale Inter-Etats (Tchetti-Savalou) pour vendre les tubercules aux usagers de la route. Les semis-détaillants s'installent au bord des rues ou devant leur maison. D'autres par contre passent par l'animation périodique des marchés ruraux pour faire écouler les produits.

Si les marchés locaux et autres lieux constituent les marchés d'écoulement des semis-détaillants et détaillants, le marché international demeure un lieu de vente privilégié pour les grossistes. Celles-ci vendent les tubercules aux transformatrices (préparation d'ignames pilées, de baignée ; production de cossettes), revendeuses des marchés urbains de la ville de Cotonou.

Les ignames produites à Tchetti sont vendues à travers deux circuits (carte n°3).

Carte n°3 : Flux de commercialisation de l'igname et de ses dérivés



Source : Base de données de l'Institut Géographique National, 2002 et Travaux de terrain, 2019

Ces flux sont caractérisés par deux axes à savoir : l'axe centre-est et l'axe centre-ouest. L'axe centre-ouest est organisé par les commerçants de provenance d'Anié (Togo). Il s'observe au niveau de cet axe un flux généralement moyen. Autrement, ces commerçants viennent dans le marché de Tchetti de façon saisonnière et notamment pendant la forte disponibilité de l'igname. L'axe centre-est apparaît comme celui le plus important du circuit. Il est caractérisé par un flux élevé. Cet axe est animé par les commerçants grossistes venus de Savalou, de Cotonou, d'Abomey et principalement de Bohicon.

De l'examen de cette carte il ressort que les différentes productions d'igname alimentent les marchés internes et externes de l'Arrondissement de Tchetti. On en déduit que les ignames produites à Tchetti sont acheminées vers certains marchés du Bénin tels que : Savalou, Bohicon, Glazoué, Dassa-Zoumè, Abomey, Cotonou, Bantè et Djidja et des marchés internationaux tels que : Anié (Togo), Ilara (Nigéria), les marchés du Niger.

Le flux de commercialisation de l'igname observé permet aux producteurs et aux commerçants de maîtriser le marché d'écoulement afin d'en tirer profit. Cette commercialisation génère des ressources financières importantes aux commerçantes comme aux transformatrices.*

3.3. Contraintes au développement de la filière igname à Tchetti

La production et la commercialisation d'ignames sont confrontées à d'énormes difficultés. Ces contraintes sont d'ordres naturel, technique et financier.

3.3.1. Contraintes d'ordre naturel

- Aléas climatiques

Au cours des enquêtes sur le terrain, les paysans ont affirmé que les retards pluviométriques font que les bourgeons d'igname pourrissent dans les buttes. Ainsi, l'abondance de pluies constitue un handicap pour la production de l'igname de même que sa rareté.

- Parasites et rongeurs de l'igname

Les parasites responsables de la destruction des tiges d'igname sont les mosaïques et les bactéries. Ces parasites agissent sur les feuilles, ce qui fait qu'elles jaunissent et tombent précocement et entraînent aussi la baisse du rendement.

Les prédateurs sont des herbes, des rongeurs et les fousseurs. Pour toute culture, il faut nécessairement le sarclage. Si le champ est herbeux cela étouffe les plantes d'ignames et elles n'arrivent pas à trouver de l'air pour se développer, ce qui réduit le rendement. Quant aux fousseurs, ils détruisent les tiges et les tubercules dans le sol ; ce qui constitue une perte énorme pour les paysans : c'est le cas des termites.

Pour les rongeurs, il s'agit des rats géants qui creusent les buttes et mangent les tubercules d'ignames.

L'exploitation continue des terres entraîne l'appauvrissement des sols. Ce phénomène s'explique par le manque de terres cultivables engendré par l'accroissement de la population, l'occupation des terres par les plantations comme l'anacardier et le teck et l'urbanisation.

3.3.2. Contraintes d'ordre technique

Le manque d'encadrement des paysans et l'utilisation des outils rudimentaires sont des problèmes majeurs qui handicapent la production de l'igname à Tchetti.

Les commerçants sont confrontés aux problèmes de stockage, de transport, de mévente et de concurrence des commerçants et aux problèmes de marché d'écoulement.

- Transport et stockage

Le transport des tubercules d'igname vers le marché et les centres urbains constitue un grand problème pour les commerçants d'igname de l'Arrondissement de Tchetti à cause de la dégradation des pistes rurales et du manque des moyens de transport. Les camions des grossistes font une ou deux semaines avant d'atteindre la voie bitumée surtout en saison pluvieuse où les camions s'enfoncent et c'est après des jours qu'ils arrivent à les faire sortir de la boue. L'igname étant sensible à la chaleur, les commerçants n'arrivent pas à la stocker parce qu'elle pourrit et son poids diminue également. Ces commerçants perdent généralement 5 à 10 % de leurs produits ; ce qui leur constitue des pertes énormes. Quant aux détaillants qui transportent leur produit à moto ou au tricycle, ils sont victimes d'accident de circulation au cours du transport à cause de l'état dégradé des voies. Il faut aussi noter que ces commerçants n'ont pas de magasin pour stocker leurs marchandises dans cet arrondissement.

- Mévente et concurrence des commerçants

Elles s'observent de septembre à novembre quand l'igname envahit le marché. Pendant cette période assez de personnes s'adonnent à la vente des tubercules et l'offre dépasse la demande occasionnant la chute des prix. L'igname étant sensible à la chaleur, les tubercules non vendus et stockés dans les chambres pourrissent.

- Problème du marché d'écoulement

Il faut noter que le manque des réseaux de marché extérieur constitue un problème fondamental pour la commercialisation de l'igname. Ce problème de la mévente enregistré dans le marché et la baisse de prix des tubercules sont ce qui constitue de nombreuses pertes pour les producteurs et les commerçants.

3.3.3. Contraintes d'ordre financier

Pour disposer d'une grande exploitation d'igname, il faut des moyens financiers pour s'acheter des outils de production, payer les manœuvres. Ce qui fait que la plupart des paysans sont limités dans leur désir de production. Pour les paysans enquêtés, aucune institution de micro finance ne leur accorde de crédit spécial pour la filière igname. Il faut également signaler que les outils de travail restent encore traditionnels et rudimentaires. Les commerçants comme les producteurs sont confrontés aux problèmes de manque de capitaux pour le déroulement de leurs activités.

4. Discussion

En pays mahi, l'igname, la culture spéculative, est généralement produite en monoculture. Cette culture passe par la préparation du champ, la plantation, l'entretien et la récolte. Ce résultat est conforme aux travaux de TIAMA D. et *al.* (2018), TIAMA D. et *al.* (2016), DOLI S. J. (2016), GIBIGAYE M. (2013).

Considérant ces phases, DOLI S. J. (2016), estime que la production de l'igname tient compte de la combinaison du temps, de l'espace et des ressources disponibles sur les parcelles d'igname. Quant à GIBIGAYE M. (2013) à Ouaké, au Nord Bénin, la production d'ignames est toujours supérieure à celle des autres cultures pratiquées dans la commune. Cette supériorité se justifie en partie par l'engouement qu'accordent les agriculteurs à cette spéculation. En effet, l'igname représente une plante alimentaire marquant l'identité des populations. Comme en pays mahi, chaque année, sa consommation est subordonnée à des cérémonies entretenant la cohésion des groupes sociaux et activant leur identité culturelle : la fête de l'igname. Cette fête de la nouvelle igname dénommée *Kupiu*, est accompagnée de la lutte traditionnelle et a souvent lieu au cours du mois d'août. Pour justifier le fort engouement lié à la production d'ignames au

Burkina Faso, TIAMA D. et *al.* (2016), affirment que les producteurs ont développé des stratégies de production des ignames spécifiques à la zone ». Ils utilisent comme technique de renouvellement des sols, la rotation des cultures. A cet effet, la culture des ignames ne nécessite pas de défrichements de nouveaux terrains chaque année. Pour ces auteurs, l'igname est généralement produite en monoculture. Mais elle peut être associée à d'autres cultures telles que le maïs, l'arachide et le riz (polyculture). Les résultats de leur étude montrent que 77,34 % des producteurs pratiquent la monoculture d'igname contre 22,66 % qui pratiquent la polyculture (ignames associées à d'autres cultures). Par contre en Côte d'Ivoire, BAKAYOKO G. A. et *al.* (2017), prouvent que les champs d'ignames se présentent sous deux aspects : la culture pure et la polyculture. Les champs à polyculture sont cités par 91,33 % des cultivateurs. La culture pure est pratiquée par 8,67 % personnes interrogées dans cette zone d'étude.

Aussi, cette étude prouve-t-elle que la plupart des tubercules d'ignames produites à Tchetti se vendent par deux circuits qui sont interne et externe. Ce résultat est attesté par AGBANDOU F. et *al.* (2016). Ceux-ci démontrent que la commercialisation des ignames fraîches produites dans la commune de Tchaourou était orientée suivant deux circuits en fonction de la destination des produits et des acteurs qui y étaient impliqués. Pour eux le premier circuit appelé circuit sud était orienté vers le sud Bénin. Le marché de Dantokpa de Cotonou était le principal point de chute des ignames fraîches mais d'autres marchés (Bohicon, Porto-Novo, etc.) étaient aussi approvisionnés. Le deuxième circuit appelé circuit nord était orienté vers les villes de Parakou et Malanville et vers le Niger et le Nigeria. EGAH J. et BACO M. N. (2011), estiment que quatre principales poches sont réservées à la production d'ignames selon les producteurs. Il s'agit de la consommation familiale, le semis, la commercialisation et le don. De toutes ces poches, les marchés reçoivent annuellement 26 % en moyenne de la production totale d'ignames au Bénin. Abordant leur revenu, GIBIGAYE M. (2013) affirme que le prix de la tonne varie suivant les variétés d'ignames et la période de vente. Parfois, il est de 100 000 F CFA (pendant les mois d'abondance août et septembre) ; 210 000 et 230 000 F CFA (à partir de décembre jusqu'à la nouvelle récolte). Le revenu moyen brut issu de la vente de l'igname des agriculteurs enquêtés est estimé 425 000 F CFA/ ha. Ce revenu varie entre 30 et 35 % du revenu agricole par an/ha selon les discussions avec les agents d'encadrement dans la commune de Ouaké.

Cette étude présente les contraintes liées à la production et à la commercialisation de l'igname. Ces contraintes sont d'ordres naturels, techniques et financiers. Une telle hypothèse est confirmée par plusieurs autres auteurs comme Tiamo D. et *al.* (2018), BAKAYOKO G. A. et *al.* (2017), HOUEDJISSIN R. C. et KOUDANDE D. O. (2010). Ces derniers, vont dans le même sens que cette étude. Ils résumant les difficultés liées à la production et à la commercialisation de l'igname en contraintes agronomiques, post-récoltes, socio-économiques et institutionnelles. Pour BAKAYOKO G. A. et *al.* (2017), les variables déterminant la production de l'igname sont la localité, le nombre de sarclage, les cultures associées, l'antécédent cultural et les ennemis de la culture.

Conclusion

A l'issue de cette étude, on déduit que l'Arrondissement de Tchetti (Commune de Savalou) produit d'importantes quantités de d'ignames. Cette impressionnante production est vendue d'une part, en détail à l'intérieur de l'arrondissement. D'autre part, le plus gros est convoyé vers les marchés de Dantokpa (Cotonou) et de Bohicon. Mais cette production et la commercialisation qui s'en suit ne sont pas sans difficultés. Ces contraintes sont d'ordres naturel, technique et financier.

Il est important de penser à des alternatives afin que la filière igname profite davantage aux producteurs et à l'économie nationale.

Bibliographie

AGBANDOU F., FADONOUGBO F., MONGBO R. et ADEGBOLA P. I., (2016) : Analyse de la performance et de la gouvernance de la chaîne de commercialisation des ignames fraîches produites dans la Commune de Tchaourou au nord-est du Bénin, In « *Bulletin de la Recherche Agronomique du Bénin (BRAB) Numéro spécial Economie et Sociologie Rurales* » – Décembre 2016, BRAB en ligne (on line) sur les sites web <http://www.slire.net> & <http://www.inrab.org>, ISSN sur papier (on hard copy) : 1025-2355 et ISSN en ligne (on line) : 29-42.

BAKAYOKO G. A., KOUAME K. F. et BORAUD N. K. M., (2017) : Culture de l'igname au Centre-Est de la Côte d'Ivoire: contraintes, caractéristiques sociodémographiques et agronomiques. In : « *Journal of Applied Biosciences* », Vol. 110, n° 1, pp. 10 701-10 713.

DOLI S. J., (2016) : Analyse des systèmes de production de l'igname dans la commune rurale de Midebdo/province du Nounbiel/région du sud-ouest, Burkina Faso. Mémoire de fin de cycle en vue de l'obtention du Diplôme d'Ingénieur du Développement Rural, UPB-D/ IDR/BF, 56 p + annexes

DUMONT R., ZOUNDJIHEKPON J. et VERNIER P., (2010) : Origine et diversité des ignames *Dioscorea rotundata Poir.* In : « *Cahiers Agricultures* », 2010, vol. 19, n°4, pp. 255-261.

EGAH J. et BACO M. N., (2011) : Dynamique de gestion de la biodiversité de l'igname face au développement du vivrier marchand au Nord-Bénin, Rethinking Development. In : « *Age of Scarcity and Uncertainty. New values, voices and Alliances for Increased Resilience* ». 19-22 september 2011, University of York, 10 p

GIBIGAYE M., (2013) : Effets environnementaux de la production de l'igname sur le système agroforestier dans la commune de Ouaké au Bénin, In « *Int. J. Biol. Chem. Sci.* », 7(3): 961-977, June 2013, Available online at <http://ajol.info/index.php/ijbcs> ISSN 1991-8631.

HOUEDJISSIN R. et KOUDANDE D., (2010) : Projet de renforcement des capacités de recherche pour le développement de l'igname en Afrique de l'ouest et du centre. Etat des lieux de la recherche sur l'igname au Benin. Rapport final, 55p+annexes.

SANGINGA N. et MBABU A., (2015) : Racines et Tubercules (Manioc, Igname, Pomme de Terre et Papate Douce). Document de référence, Nations Unies, Commission Economique pour l'Afrique. Nourrir l'Afrique, 21-23 octobre 2015, 34 p.

SANSAN P., (2019) : Analyse de la chaîne de valeur de la commercialisation de l'igname *dioscorea* dans l'Arrondissement de Tchetti (commune de Savalou). Mémoire de licence en Géographie, DGAT/FASHS/UAC, 68 p.

TIAMA D., KABORE B., NANEMA K. R., DABIRE M. et SAWADOGO N., (2018) : Systèmes de culture et caractérisation paysanne des ignames du Passoré au Burkina Faso. In : « *International Journal of Innovation and Scientific Research* », ISSN 2351-8014 Vol. 38 No. 2 Sep. 2018, pp. 203-211 © 2018 Innovative Space of Scientific Research Journals, <http://www.ijisr.issr-journals.org/>.

TIAMA D., ZOUNDJIHEKPON J., BATIONO KANDO P., SAWADOGO N., NEBIE B., NANEMA R. K., TRAORE E. R., TAO I., SAWADOGO M., et ZONGO J. D., (2016): Les ignames, «yùyà», de la province du Passoré au Burkina Faso. In : « *International Journal of Innovation and Applied Studies* », 14 N° 4 Feb. 2016, pp. 1075-1085 © 2016 Innovative Space of Scientific Research Journals, <http://www.ijias.issr-journals.org/>.

ZANKPE C., (2019) : Analyse de la chaine de valeur de la production de l'igname dans l'arrondissement de Gobada (commune de Savalou). Mémoire de licence en Géographie, DGAT/FASHS/UAC, 52 p.